



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Nogent-L-alimentation-electrique-du-reacteur-1-coupee-par-erreur-la-zone-controlee-evacuee>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Nogent : L'alimentation électrique du réacteur 1 coupée par erreur, la zone contrôlée évacuée**

17 octobre 2017

France : Nogent : L'alimentation électrique du réacteur 1 coupée par erreur, la zone contrôlée évacuée

Le 11 octobre 2017, alors que des opérations de maintenance sont en cours, la source qui alimentait le réacteur 1 en électricité a été coupée par erreur. La zone contrôlée a été évacuée. Il aura fallu plusieurs heures aux équipes de la centrale pour "retrouver une situation normale". L'évènement, significatif pour la sûreté, vient d'être déclaré à l'ASN et classé au niveau 1, qui y voit plusieurs violations des règles générales d'exploitation. En effet, au delà de l'indisponibilité simultanée des 2 alimentations électriques externes, le temps nécessaire à la remise en service des équipements a dérogé aux règles en vigueur pour les opérations de manutention du combustible en cours et la ventilation du bâtiment des auxiliaires nucléaires.

Ce que dit EDF :

Le 17/10/17

Non qualité de maintenance entraînant l'indisponibilité d'une source électrique externe sur l'unité de production 1

Mercredi 11 octobre 2017, à 14h21, des opérations de maintenance électrique sont en cours sur l'unité de production n°1 dans le cadre de son arrêt programmé. **Une intervention a conduit par erreur à rendre indisponible le transformateur de soutirage qui alimentait alors l'installation en électricité.**

Le Transformateur de Soutirage a pour fonction de soutirer de la puissance électrique au réseau, afin d'alimenter les auxiliaires de la centrale en production et pendant certaines phases d'un arrêt. L'alimentation de secours, un groupe électrogène, a automatiquement pris le relais pour fournir

l'électricité requise.

En application des procédures, **la zone contrôlée de l'unité a également été évacuée** de manière préventive. Toutes les équipes du site se sont mobilisées afin de **retrouver une situation normale dans la nuit** même.

Cet événement n'a pas eu d'impact sur la sûreté des installations ni sur la sécurité des intervenants. Les pouvoirs publics et l'Autorité de Sûreté Nucléaire ont été tenus informés de la situation en permanence.

Conformément à la réglementation, **l'indisponibilité temporaire de la source électrique externe de l'unité de production 1 a été déclarée le 16 octobre 2017** par la direction comme **Événement Significatif de Sûreté de niveau 1** sur l'échelle INES qui en compte 7 auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-nogent-sur-seine/actualites/non-qualite-de-maintenance-entraignant-l-indisponibilite-d-une-source-electrique-externe-sur-l-unite-de-production-1>

Ce que dit l'ASN :

Le 30/10/2017

Non-respect des règles générales d'exploitation à la suite de l'indisponibilité des alimentations électriques externes

Le 16 octobre 2017, l'exploitant de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a déclaré à l'ASN un événement significatif relatif au non-respect des règles générales d'exploitation du réacteur 1 à la suite de l'indisponibilité des deux sources externes d'alimentation électrique de ce réacteur.

Par conception, les réacteurs nucléaires à eau sous pression exploités par EDF comportent deux sources électriques externes (transformateur de soutirage et transformateur auxiliaire) et deux sources internes (deux groupes électrogènes pour chaque réacteur).

Le 11 octobre 2017, le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine était en arrêt pour maintenance et renouvellement du combustible. Alors que des travaux de maintenance étaient en cours de finalisation sur le transformateur auxiliaire, **une erreur** dans le déroulement des activités **a provoqué l'indisponibilité du transformateur de soutirage**. Le démarrage automatique des deux groupes électrogènes de secours du réacteur a permis de restaurer l'alimentation électrique des principaux équipements concernés.

Au-delà de l'indisponibilité des deux alimentations électriques externes (une seule étant requise dans l'état du réacteur considéré), **le temps nécessaire à la remise en service du transformateur auxiliaire afin de restaurer l'alimentation électrique de l'ensemble des équipements a conduit au non-respect des règles générales d'exploitation en vigueur pour les opérations de manutention du combustible en cours et la ventilation du bâtiment des auxiliaires nucléaires**.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel ou l'environnement. Toutefois, **dans la mesure où plusieurs dispositions des règles générales d'exploitation n'ont pas été respectées, cet événement a été classé au niveau 1** de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-RGE-a-la-suite-de-l-indisponibilite-des-alimentations-electriques-externes2>